



L'AVIS CITOYEN

Rapport d'activités

2015

Conseil de développement du Pays de Lorient

Tél 02 97 76 72 028
Portable : 07 84 15 59 96

1, rue Fulvy
56100 Lorient
contact@cdpl.bzh

www.cdpl.bzh
contact@cdpl.bzh

Table des matières

Table des matières

Préambule	1
La structure associative	2
L'élaboration d'une stratégie	6
Les thématiques et les événements associés	8
Le Contrat de partenariat et le Comité Unique de Programmation	16
États financiers	18
Le CDPL en chiffres	19
Contact	21

Préambule

Parmi les 21 pays bretons, le Pays de Lorient existe depuis 2002, il couvre deux établissements publics de coopération intercommunale, Lorient Agglomération et la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan, comptant 30 communes et 215.000 habitants. Son Conseil de développement a connu une première étape de sa vie sans existence juridique, dans le giron de l'agence d'urbanisme et de développement économique AUDELOR. En 2015 il a franchi une étape importante en se structurant en association à part entière, autonome et dotée de moyens de fonctionnement propres.

La structure associative

A. La voie associative du développement autonome et représentatif

Après le temps d'évaluation et de réflexion de l'année 2014, le Conseil de développement du Pays de Lorient s'est mis en ordre de marche pour structurer son organisation et atteindre une meilleure représentation citoyenne du territoire.

La première étape a consisté à élaborer un projet de statuts et de règlement intérieur de façon à se constituer en association de type loi 1901 et à s'ouvrir à l'accueil de nouveaux membres. Un appel à adhésion a été lancé par voie de presse permettant au Conseil de passer de 40 à plus de 80 membres.

L'association s'est fixée comme objet social d'être :

« Un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le Pays de Lorient par : une participation aux processus de décision et une capacité à organiser du débat public ».

Les nouvelles personnes motivées par la constitution du Conseil de développement en association se sont mobilisées et l'assemblée générale constitutive s'est tenue en présence de 58 personnes, le 2 février 2015. Les projets de statuts et de règlement intérieur ont été présentés et ont fait l'objet d'un débat au cours duquel des ajustements ont été proposés. Les statuts et règlement intérieur, soumis au vote des personnes présentes ou représentées à l'assemblée constitutive ont été adoptés entérinant la structuration de l'association en 4 collèges composés comme suit :

- Citoyens (nouveau collège)
- Associations
- Entreprises et partenaires sociaux
- Organismes publics et parapublics

Les statuts prévoyant la création d'un conseil d'administration de 25 membres maximum, il a été procédé à l'élection de 25 administrateurs parmi les adhérents présents ou représentés.

Le conseil d'administration ainsi créé s'est aussitôt réuni, a élu un président, une vice-présidente, deux vice-présidents, une trésorière et une secrétaire, ces six personnes constituant le bureau de l'association composé d'autant d'hommes que de femmes.

Lors de la consultation en vue de l'adhésion, il avait été demandé aux candidats adhérents de proposer des thématiques de réflexion et de travail pour l'association.

Sur cette base, le 9 février, le conseil d'administration a constitué des commissions et groupes de travail autour des thèmes suivants : économie verte, urbanisme et habitat, innovation sociale et numérique, maritimité, démocratie et citoyenneté - charge aux administrateurs d'en assurer le pilotage. Les adhérents ont ensuite choisi les groupes de travail auxquels ils souhaitaient participer.

Une commission spécifique a par ailleurs été constituée pour échanger sur l'attribution des fonds, pour organiser la participation de la société civile au Comité Unique de Programmation et pour débattre des décisions qui y sont prises.

A noter que le groupe de travail « jeunesse » créé dans un premier temps, n'a pas perduré car :

- d'une part, le nombre de membres intéressés par ce groupe de travail n'était pas suffisant ;
- d'autre part le thème n'apparaissait pas pertinent en tant que tel, la jeunesse devant s'exprimer sur l'ensemble des thématiques via la participation des membres adhérents les plus jeunes dans les différents groupes de travail.

Par ailleurs, un groupe de travail s'est mis en place pour œuvrer à l'élaboration de nouveaux outils de communication.

Le territoire se trouve représenté à travers le profil des adhérents comme suit :

- Parité : 33% sont des femmes (on doit pouvoir faire mieux, mais...)
- La moyenne d'âge est de 50 ans (idem !)
- Répartition des collèges : 26% sont des citoyens, 30% des associations, 25% des organismes publics et parapublics, 19% des entreprises ou partenaires sociaux.
- Les professions des secteurs touristiques, juridiques et médicaux sont peu ou pas représentées.

A noter que le tissu économique est mieux représenté que ne le montrent ces chiffres dans la mesure où les entreprises sont adhérentes par le truchement des chambres consulaires mais également de l'association « ERELE, Territoire gagnant » qui regroupe les entreprises et réseaux du bassin de Lorient et notamment les entreprises de Kerpont, de Lorient La Base et d'Eurolarge.

Depuis la création de l'association, une dizaine de nouveaux membres ont demandé à rejoindre les rangs du Conseil tandis que certains se retiraient.

B. La vie associative

Depuis sa création, les instances de l'association se sont réunies très régulièrement

- L'assemblée générale constitutive le 2 février
- L'assemblée générale ordinaire le 6 octobre, pour rendre compte de l'activité depuis la création de l'association et valider les orientations
- Le conseil d'administration les 9 février, 28 avril, 16 juin, 22 septembre et 8 décembre.

- Le bureau s'est réuni toutes les semaines en phase de démarrage de l'association puis toutes les 3 semaines exception faite des deux mois d'été.

L'association a continué à s'appuyer sur les services d'Audelor pendant les 6 premiers mois de l'année et s'est organisée avec l'aide d'une stagiaire en formation DUT de Gestion et Administration des Entreprises de l'IUT de Vannes. Une convention de partenariat signée avec Audelor permet de poursuivre une collaboration entre le CDPL et Audelor de façon à agir de façon cohérente et coordonnée. A noter que des adhésions croisées sont intervenues entre les deux associations, désormais partenaires à part entière.

L'activité s'est poursuivie ensuite grâce à la mobilisation des membres de l'association. Depuis 1^{er} octobre :

- une animatrice a été recrutée à temps partiel (CDI à 60%),
- un local a été loué 1 rue Fulvy à Lorient, consistant en un bureau de 22 m², lieu de travail de l'animatrice et de réunion pour les membres du bureau. Les espaces collectifs (sanitaires, espace de convivialité et de cuisine) sont mutualisés avec les autres occupants des locaux du bâtiment.

Le local est devenu le nouveau siège de l'association en vertu de la décision du conseil d'administration du 22 septembre. Il a été meublé principalement grâce à l'acquisition de mobilier d'occasion auprès de Lorient Agglomération. Six chaises et l'équipement de reprographie, bureautique et téléphonique ont fait l'objet d'acquisitions d'éléments neufs.

Après consultations ont été désignés :

- un cabinet comptable
- une compagnie d'assurance RC et risque locatif
- une mutuelle complémentaire pour la salariée
- une agence de communication (logo, plaquette, site Internet)

Des subventions de fonctionnement, hors opérations spécifiques, ont été mobilisées auprès de Lorient Agglomération et de la région Bretagne pour des montants respectifs de 25.000 € ce qui a permis à l'association d'assumer les dépenses d'installation de l'association, les acquisitions de matériel, le loyer et les charges du nouveau local, les cotisations, l'ensemble des dépenses de rémunération et charges sociales de la stagiaire et de la salariée. La CCBBO a indiqué qu'elle examinerait l'attribution d'une subvention lors du vote de son budget 2016.

Plus spécifiquement l'argent versé par nos financeurs a également permis

- d'engager les dépenses pour concevoir et réaliser de nouveaux outils de communication permettant à l'association de mieux se faire connaître, de rallier de nouveaux adhérents garantissant une meilleure représentativité
- d'organiser les premières animations et manifestations (les mardis du CDPL, les cafés-débats, la conférence de l'Economie Verte),
- d'adhérer au réseau des conseils de développement bretons et à l'association nationale des conseils de développement de France,

- de participer de façon active aux réunions organisées par le réseau des conseils de développement bretons.

Enfin, grâce à l'officialisation d'un comité de liaison, des rencontres entre les élus de Lorient Agglomération et les membres du bureau du CDPL ont été organisées. Plusieurs réunions d'échanges se sont tenues et ont permis d'engager un dialogue qui devrait se poursuivre pour échanger les réflexions et avis de chacun sur les axes de développement du territoire et convenir des sujets de travail pouvant faire l'objet de saisines et auto-saisines.

L'élaboration d'une stratégie

Le Conseil de développement s'est fixé comme objet social d'être « *Un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le Pays de Lorient par une participation aux processus de décision et une capacité à organiser du débat public* ». Pour cela il a engagé une réflexion pour examiner les moyens à mettre en place pour y parvenir et s'organiser pour pérenniser son action.

Un travail de réflexion stratégique a été engagé. Des membres du Conseil de développement se sont portés volontaires pour travailler sur la définition du projet du conseil et sur sa stratégie, le 10 juillet 2015.

Cette journée de séminaire, animée par une consultante extérieure (Emmanuelle Amice), a permis à 10 personnes diversement impliquées dans la vie du Conseil de développement de réfléchir ensemble à ce qui nous lie, et de se réunir autour des objectifs que nous nous fixons et des choix stratégiques pour les atteindre. Il en est ressorti une proposition qui a été soumise le 2 septembre aux membres de l'association qui souhaitaient s'associer au travail. Ils ont répondu nombreux à l'invitation puisqu'une trentaine de personnes ont débattu sur cette proposition pour arrêter finalement ensemble une stratégie, et les moyens pour y parvenir.

Dans le nouveau contexte associatif, il convenait de formaliser **un projet commun**, prenant en compte l'histoire du Conseil de développement en se fixant les objectifs suivants :

- Améliorer la cohérence entre les dynamiques existantes
- Clarifier la stratégie de l'association
- Produire une image claire.

Les cibles de l'action du CDPL ont été définies comme étant :

- Les élus des deux EPCI et de la région
- La société civile, citoyens, acteurs du territoire et membres de l'association elle-même.

La vocation de l'association étant de faciliter le dialogue entre les élus et la société civile, il apparaît nécessaire de construire un espace de réflexion et de proposition d'orientations nouvelles, de mettre en place un espace de dialogue et de communiquer pour assurer une bonne information.

L'ambition des membres repose sur l'intégration de l'avis de la société civile dans la gouvernance locale ce qui implique d'être représentatifs du territoire, porteurs d'idées nouvelles et pour cela faciliter l'expression des citoyens et leur donner l'envie de participer à la démarche.

Les valeurs du Conseil de développement ont été définies comme suit :

- Valeurs organisationnelles démocratiques : libre expression, égalité de parole et d'initiative, clarté des procédures de décisions internes, représentation de l'intérêt collectif et général, autonomie de décision
- Valeurs éthiques : ouverture et respect, intégrité, humanisme (mettre l'homme au centre, favoriser le libre épanouissement des habitants)
- Valeurs culturelles : engagement citoyen et personnel, volonté d'apprendre, bénévolat, innovation sociale, solidarité.

Les priorités qui se sont dégagées portent sur le renforcement de la capacité des avis à être pris en compte. Pour cela il est impératif de construire la compétence du Conseil, représenter un avis collectif concerté et travailler avec des moyens cohérents. Il se doit de se donner les moyens d'intégrer un avis citoyen pertinent dans la gouvernance locale et pour cela obtenir la reconnaissance politique de "l'implication citoyenne". Les membres du Conseil doivent être formés, informés et dans ce but consulter, se concerter et s'ouvrir à d'autres membres en se faisant connaître et reconnaître.

Cela amène à l'animation de la vie du Conseil et l'élaboration d'une communication construite et efficace sur la base des outils suivants :

- Une nouvelle charte graphique,
- Une nouvelle plaquette de présentation
- Un nouveau site internet
- Des relations presse,
- La communication interne.
-

Il est ressorti de ce travail que le CDPL doit être particulièrement vigilant à rester dans le concret dans la communication s'il souhaite élargir son audience et que son action soit comprise.

L'agence de communication Orignal, qui avait été retenue préalablement, a fait part de ses premiers travaux dont il est ressorti que le nom de Conseil de Développement du Pays de Lorient devait être gardé et qu'il serait associé à un « sous-titre » utilisé dans les outils de communication. Après débat entre les membres, ce sont les mots « **l'avis citoyen** » qui ont été retenus.

Les thématiques et les événements associés

Le Conseil de développement s'est organisé en groupes de travail ou commissions suivant les sujets définis par les membres et la pérennité du travail engagé. Les commissions sont censées être plus pérennes que les groupes de travail plus ponctuels, sachant que leur appellation est susceptible d'être modifiée dans le temps.

Les groupes et commissions sont animées par des bénévoles ; les participants aux travaux sont tous adhérents au CDPL auxquels peuvent se joindre des invites ou personnes qualifiées sur les sujets concernés.

Au nombre de 7 en 2015, leur nombre est appelé à évoluer en fonction de l'émergence de sujets justifiant un travail sur la durée et des propositions soumises par les adhérents au CA.

A. Communication

Dans la foulée de la définition de la stratégie, un groupe de travail de quatre adhérentes s'est constitué pour travailler aux outils de communication qu'il avait été convenu de mettre en place. Plusieurs réunions de travail se sont tenues pour préparer la saisine de l'agence de communication "Original" retenue. De nombreux échanges et allers/retours ont permis d'affiner les hypothèses soumises par cette dernière.

Avec l'agence ont ainsi été travaillées l'élaboration d'un logo et la déclinaison des supports de communication à mettre en place. Les différents logos imaginés ont été soumis aux membres du conseil d'administration qui ont validé un logo parmi quatre propositions. Un papier à en-tête et des cartes de visite ont été élaborées avec ce logo et présentés à l'assemblée générale.



L'avis citoyen

Ils sont utilisés dès à présent dans la communication externe comme ce fut le cas pour l'élaboration du flyer distribué au grand public pour l'information de l'organisation de la 2ème conférence de l'économie verte consacrée à la COP21 et aux initiatives d'entreprises bretonnes pour lutter contre le changement climatique.

L'élaboration de la plaquette de présentation du CDPL et du nouveau site internet demanderont plus de temps et seront finalisés début 2016.

B. INNOVATION SOCIALE ET NUMÉRIQUE

La commission est composée de 10 personnes dont 9 membres du CDPL et 1 en qualité d'invité. Elle s'est réunie, en 2015, à 12 reprises.

La commission Innovation Sociale et Numérique a été sollicitée par Lorient Agglomération (cf saisine datée du 7 octobre 2015) pour proposer un schéma de développement du numérique qui tient compte du vécu, des usages et des attentes de toute la société civile du territoire dans ce domaine. Cette saisine fait suite à une première sollicitation en 2013 sur l'innovation sociale qui a abouti à un rapport lequel a mis en évidence dans les domaines du développement économique, du vivre ensemble et de la gouvernance du territoire :

- d'une part, un certain nombre de besoins de la société civile,
- d'autre part, 43 propositions d'actions où le numérique prenait une place importante.

Depuis début 2015, la commission innovation sociale numérique du CDPL a décidé d'animer une réflexion autour de l'anticipation nécessaire du Pays de Lorient sur l'impact de la révolution numérique en terme d'emplois et d'innovation en considérant que l'approche par les usages est aussi importante qu'une approche par la technologie. Il apparaît par ailleurs que pour des villes moyennes comme Lorient, l'adaptation du modèle de ville intelligente (smart city), développé dans certaines métropoles, peut mettre de la cohérence sur la ville.

Cette réflexion a été associée à un plan d'actions comportant trois phases :

1. des auditions
2. une conférence sur "l'impact du numérique sur l'emploi"
3. un travail sur la création d'un tiers lieu numérique (« cantine numérique » intégrant l'aspect social).

Suite à cette saisine d'octobre 2015 et à une réunion avec Madame Thérèse Thiery, Vice-Présidente de Lorient Agglomération (chargée du numérique et, par conséquent, du suivi de la saisine), le CDPL a décidé, pour 2016 :

- de se positionner sur la construction d'un schéma de développement du numérique version CDPL en mettant en place une soirée de réflexions, intitulée « vers l'autonomie numérique des usagers » mobilisant le maximum d'acteurs du territoire représentant la société civile dans toute sa diversité et permettant :

- de caractériser la situation actuelle;
- d'identifier les forces et les faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces;
- de faire des propositions concrètes
- de mettre en place une conférence « impact du numérique sur l'emploi ».

C. SCOT-PLH

Le groupe de travail "SCOT PLH" s'est constitué en début d'année 2015, suite à la sollicitation des élus du Pays de Lorient : un nouveau SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et un nouveau PLH (Programme Local de l'Habitat) étant engagés dans la même période de temps, et devant s'achever tous deux début 2017. Vu la complémentarité des thématiques - urbanisme et habitat étant liés -, le CDPL a décidé de les regrouper dans le même espace de réflexion.

Le groupe est composé de 15 membres du CDPL. Il s'est réuni à 10 reprises en 2015.

Concernant le SCOT, dans sa période de diagnostic au cours de l'année 2015, le groupe a produit 2 notes d'avis et remarques :

- une première le 29 juin 2015, en réaction aux comptes rendus des 3 commissions d'élus,
- une seconde le 10 décembre 2015, en réaction aux synthèses des travaux des 3 commissions.

Suite à la production de ces notes, des réunions d'échanges ont été organisées avec les responsables du SCOT (Jean-Michel Bonhomme, vice-président de Lorient Agglomération et président du Syndicat mixte du SCOT, et Arnaud Le Montagner, chef du projet SCOT à AUDELOR) afin de répondre à nos interrogations.

Le groupe a notamment réfléchi aux enjeux du développement démographique, de la stratégie économique affichée dans le SCOT, de la stratégie foncière, de la place de l'agriculture dans le territoire, du développement commercial, ou encore de l'ambition dont le Pays de Lorient pourrait faire preuve en matière d'objectifs de limitation des gaz à effet de serre.

Plusieurs membres du groupe ont également participé à la première "Rando-SCOT" organisée le 11 décembre 2015 sur le territoire de certaines communes de la rive gauche de la rade.

Le groupe de travail se prépare à travailler dès le début de l'année sur le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) du SCOT, qui devrait être diffusé fin février 2016.

Concernant le PLH, le groupe a notamment participé aux deux réunions du Comité Technique du PLH - le 08 juin 2015 et le 14 octobre 2015 - qui réunissent les principaux partenaires de l'habitat du Pays de Lorient (élus, services, bailleurs sociaux, promoteurs, agents immobiliers, associations liées au logement, etc.). Là aussi, la phase diagnostic s'achève, et l'année 2016 verra l'élaboration

des objectifs, puis du programme d'actions du PLH, sur lesquels le groupe sera amené à donner son avis.

D. ECONOMIE VERTE

Le groupe "Economie verte" est constitué depuis 2012. Il avait produit un premier avis en avril 2013. L'année 2015 a vu la poursuite de ses travaux. Il est désormais composé de 25 membres du CDPL. Il s'est réuni à 7 reprises en 2015.

Au cours de l'année 2015, le groupe a poursuivi les auditions d'entreprises et associations du Pays de Lorient, engagées dans l'économie verte. Ont ainsi témoigné de leurs expériences : Bretagne Energies Citoyennes et AEZEO (le 13 avril), la SEM XSea (le 09 juin), Seabird (le 19 octobre). Par ailleurs, une rencontre débat a eu lieu le 11 mai 2015 avec plusieurs élus du Pays de Lorient (Jean-Paul Aucher, Marie-Christine Detraz, Tristan Douard) ayant en charge diverses politiques où les enjeux d'économie verte se posent.

Le 30 novembre 2015, la commission économie verte a invité le CESER à présenter son rapport "Climat, énergies et société à l'horizon 2050 : une Bretagne en transition".

Le groupe a également été fortement mobilisé par l'organisation de la seconde conférence annuelle de l'économie verte, une première édition ayant été organisée le 4 décembre 2014. Cette seconde conférence s'est tenue le 16 décembre 2015, et cette fois, l'organisation de cet événement reposait essentiellement sur le CDPL.

Cette seconde conférence était axée sur l'après COP 21, achevée peu de jours plus tôt à Paris. Anne Bringault, du Réseau Action Climat, qui avait suivi les négociations de la COP 21 au titre des ONG a accepté l'invitation du CDPL pour exposer aux adhérents du CDPL et au grand public le bilan de la COP.

L'événement, en partenariat avec le cluster Eco-origin, s'est déroulé en deux temps :

- L'après-midi de 14 à 18h, dans l'amphithéâtre du lycée Dupuy de Lôme : Conférence d'Anne Bringault sur le bilan de la COP 21, débat avec le public, puis 3 tables rondes réunissant chacune 2 entreprises extérieures au Pays de Lorient, avec 3 thèmes abordés : l'énergie, l'économie circulaire, la mobilité.
- La soirée de 20h à 22h, dans l'amphithéâtre de l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS) : nouvelle conférence d'Anne Bringault, débat avec le public, puis présentation de diverses associations du Pays de Lorient, engagées chacune à leur niveau dans des actions visant à lutter contre le changement climatique.

Ces deux manifestations ont connu un vrai succès :

- plus de 100 personnes présentes à chaque fois, dont un bon tiers de jeunes (lycéens, étudiants),

- des présentations claires et précises vivement appréciées,
- des témoignages d'entreprises très instructifs,
- des débats riches et animés...

A partir du compte-rendu de cette journée du 16 décembre, le groupe s'engage maintenant dans la production d'un nouvel avis : celui-ci s'appuiera sur les témoignages de certaines des entreprises qui se sont exprimées le 16 décembre, pour développer de nouvelles initiatives dans le Pays de Lorient, en particulier sur 3 thèmes : la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'écologie industrielle (collaboration entre entreprises d'une même zone d'activité pour développer des synergies en matière d'énergie, de traitement des déchets, de consommation et de recyclage de l'eau, etc.), la mobilité (par exemple nouveaux systèmes de covoiturage pour les salariés des entreprises du Pays de Lorient).

E. DÉMOCRATIE CITOYENNETÉ

Le groupe "Dé démocratie et citoyenneté" est composé de 15 membres du CDPL. Il s'est réuni à 9 reprises en 2015.

Après une première phase de découverte mutuelle, et notamment des expériences personnelles en lien avec le sujet, le groupe a entrepris de définir ses objectifs en conformité avec la finalité de l'association et ses objectifs opérationnels ("informer, mobiliser, constituer un lieu d'échanges").

Il s'est alors vu confier par le bureau du CDPL l'organisation d'une "Journée de la démocratie participative sur le Pays de Lorient" qui a été fixée au 28 mai 2016.

Adoptant un principe de co-élaboration avec les élus et la population, le groupe a construit un guide d'entretien ayant pour objectif d'évaluer ce qui est ou pourrait être mis en œuvre sur le territoire pour améliorer l'expression et la représentation démocratiques.

Ce guide a été présenté à Marie-Christine Detraz, élue représentant le bureau de Lorient Agglomération, qui a exposé au groupe son expérience de la démocratie participative et a donné son avis sur notre projet de guide d'entretien.

Le groupe a alors décidé de poursuivre ses investigations dans deux directions:

- les maires des communes du Pays de Lorient
- le monde de la jeunesse.

Simultanément, des rencontres ont donc eu lieu, d'une part, avec des maires et, d'autre part, avec des lycéens responsables du journal lycéen du lycée Jean Macé (Lanester) et les proviseurs des lycées Jean Macé et Dupuy de Lôme (Lorient).

Au 31 décembre 2015, 21 maires (ou adjoints) sur 30 avaient été rencontrés et avaient répondu à l'ensemble des questions préparées.

Les entretiens se poursuivront en janvier 2016, l'objectif étant que tous les maires aient été rencontrés. Une synthèse des entretiens sera présentée au conseil d'administration du CDPL du 23 février 2016.

F. MOBILITÉ / ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité, la mobilité, les transports en commun urbains et interurbains figurent dans tous les discours des élus du Pays de Lorient. Aussi le CDPL a-t-il décidé de mettre en place un groupe de travail sur cette thématique. Il s'est fixé pour objectif d'observer une certaine réalité, d'en établir un diagnostic et d'élaborer des préconisations.

Après deux réunions de réflexion sur la pérennité du groupe (peu de membres impliqués), il a été décidé de poursuivre le travail en collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur.

Le groupe est ainsi aujourd'hui composé de manière différente des autres groupes de travail et commissions du CDPL. Il compte 25 membres dont 4 adhérents du CDPL, 14 étudiants et enseignants, 4 responsables de services et 3 élus. Il s'est réuni à 9 reprises en 2015.

Le travail demandé aux étudiants, en relation avec leurs professeurs, a pris la forme de projets tuteurés avec pour objectif commun de "redéfinir pour les jeunes la place de la voiture sur un territoire ayant une forte dimension périurbaine".

Après plusieurs échanges, quatre groupes de projets tuteurés d'étudiants de l'Université de Bretagne Sud se sont mis en place.

Les thématiques retenues sont les suivantes :

- étude comparative de l'utilisation de la voiture par rapport à l'utilisation des transports en commun par les étudiants (DUT QLIO de l'IUT de Lorient)
- étude de l'évolution des comportements trajet/domicile (DUT HSE de l'IUT de Lorient)
- établissement d'un profil type de déplacement des jeunes du Pays de Lorient (L3 sciences appliquées écologie et sociétés de l'UFR SSI)
- recensement des initiatives pour la mobilité des jeunes (L2 sciences appliquées écologie et sociétés de l'UFR SSI)

Le groupe prévoit pour l'année 2016 d'intégrer d'autres formations de l'UBS, des lycéens, d'autres structures.

G. MARITIMITÉ

Le groupe "maritimité" est composé de 16 personnes dont 14 adhérents du CDPL et deux en qualité d'invités. Il s'est réuni à 7 reprises en 2015.

Dans un premier temps, le groupe s'est informé sur les études réalisées établissant un diagnostic des activités maritimes développées sur le territoire du Pays de Lorient. Un document récapitulatif de présentation a été élaboré par deux membres du groupe, étudiantes en cours de formation, sous le titre: « Potentialités maritimes du Pays de Lorient ».

Ont ainsi été recensées les fortes potentialités maritimes du territoire avec une diversité d'activités très riche et des compétences et savoir-faire d'une grande variété sur un même site qu'il convient toutefois de mieux mettre en valeur. Mieux faire connaître cette richesse des habitants du territoire comme des acteurs extérieurs apparaît comme un enjeu majeur du territoire.

Les membres du groupe ont pris connaissance de la démarche territoriale GIZC menée en copilotage par Lorient Agglomération et Audelor ce qui a permis d'élaborer les premiers éléments du volet maritime du SCOT en concertation avec les acteurs locaux et notamment le CCSTI qui a réalisé une enquête préalable sur le sujet.

Les objectifs prioritaires dégagés apparaissent comme :

- Une gouvernance commune à trouver
- La qualité de l'eau à préserver
- L'accessibilité portuaire à assurer
- Le partage de la connaissance à favoriser
- La conciliation des « usages » et des « espaces »
- L'anticipation de l'adaptation au changement climatique

A la suite de cette mise à niveau de la bonne information des membres du groupe, ces derniers ont pris connaissance de la charte des « Port centers » à laquelle il apparaît très intéressant d'adhérer. Le groupe a convenu de proposer au conseil de développement de s'associer à la démarche de réflexion en ce sens.

Un membre du groupe est ainsi intégré au comité mis en place par Lorient Agglomération sous le pilotage d'Audelor, aux côtés de représentants de la région, la SEM de Lorient Keroman, la CCIM, la Sellor, l'UBS, l'Office de Tourisme et l'Espace des Sciences – Maison de la mer.

Deux soirées ont été organisées par le groupe maritimité :

- Le 9 décembre : présentation aux membres du Conseil de développement, par leurs rapporteurs, des travaux élaborés par les membres du CESER sur « la stratégie de développement maritime de la Bretagne », dans les locaux de la station IFREMER de Lorient
- Le 15 décembre : dans le cadre des mardis du Conseil de développement ouverts au public, deux acteurs de la maritimité du Pays de Lorient sont venus présenter leur activité dans la salle Henry Verrière du port de pêche, à savoir :

- **Lorient Grand Large** : pour le pôle course au large de Lorient la Base en présence de Christophe Baudry directeur de LGL, Isabelle Joschke skippeuse, et Pierre Meisel du Team Jolokia. L'activité du pôle a été décrite avec ses dimensions économique, touristique et de notoriété. Point d'orgue de l'activité 2015 de l'association avec l'organisation de l'étape française de la Volvo Ocean Race dont le bilan financier et médiatique a été présenté. De même l'aventure atypique du team Jolokia de la diversité a été présentée aux membres du CDPL dans sa dimension de management humain d'une équipe où les différences de ses composantes deviennent des atouts plutôt que des freins.
- **La Sem de Lorient Keroman** : pour le 2^{ème} port de pêche français de Lorient présenté par son Président Maurice Benoish, dans toute sa dimension de pêche durable et responsable au sein d'une communauté portuaire variée composée des pêcheurs côtiers ou au large, armateurs, mareyeurs, transformateurs de produits de la mer, entreprises de logistique et de construction réparation navale...

A la suite de ces présentations, deux nouveaux membres ont demandé à rejoindre le groupe de travail. Simultanément deux personnes le quitteront s'agissant d'étudiantes qui ont quitté le territoire.

Le Contrat de partenariat et le Comité Unique de Programmation

Les Comités Uniques de Programmation ont été mis en place par la Région pour se prononcer sur l'attribution des fonds européens et régionaux pour la période 2014-2020.

A cette fin une commission spécifique a été créée au sein du CDPL pour envisager son implication dans le Comité Unique de Programmation (CUP) du Pays de Lorient, composé de membres élus (le référent régional, 8 représentants de Lorient Agglomération, 1 représentant de la Communauté de Communes de Bellevue-Blavet-Océan) et de 22 représentants de la société civile (10 titulaires et 12 suppléants) désignés par le CDPL.

La commission compte 18 membres qui se sont attachés dans un premier temps à s'informer sur le rôle du Comité Unique de Programmation, son fonctionnement et la charge de travail qui serait sollicitée de la part des personnes appelées à y siéger.

Le CUP sera appelé à examiner les projets de demande de subventions européennes dans le cadre des fonds FEDER, FEADER, FSE et FEAMP et émettre un avis sur leur attribution aux demandeurs. Les membres du CUP doivent être issus de la société civile et ne sont en aucun cas des gestionnaires de fonds. Il importe qu'ils soient actifs et présents, neutres par rapports aux dossiers examinés.

Des rencontres ont été organisées avec les élus de Lorient Agglomération pour évoquer les dossiers présentés dans le cadre de la première période des fonds 2014-2016, et appelés à être intégrés dans le premier contrat de partenariat.

A la demande du CDPL une rencontre s'est tenue avec les représentants de la région élus : Thierry Burlot et Daniel Gilles, et fonctionnaire : Sébastien Hamard, le 22 juin. Au cours de cette réunion, le fonctionnement du CUP a été expliqué aux membres de la commission ainsi que l'intervention attendue des membres du CDPL.

Pour la période 2014-2016 un premier contrat de partenariat a été officiellement régularisé et signé par l'ensemble des parties, dont le président du CDPL, dans les locaux de Lorient Agglomération le 8 juillet 2015.

Le 13 octobre une nouvelle réunion avec Stéphanie Warin, des services de la Région, a permis de cerner la charge de travail induite par la représentation du CDPL au sein du CUP.

A la suite de ces rencontres avec les élus et fonctionnaires, un appel à candidatures a été lancé auprès des adhérents du CDPL pour désigner ceux qui seraient appelés à siéger au CUP en qualité de titulaire ou de suppléant de façon à garantir le meilleur taux de présence lors des réunions du comité.

Le 5 novembre, les membres de la commission CUP et les candidats à la représentation du CDPL dans le CUP se sont réunis et ont arrêté la liste de ces membres de façon à refléter la meilleure représentativité du territoire en s'attachant à voir figurer des représentants :

- Des 4 collègues de l'association

- De l'ensemble des composantes du territoire,
- Des deux sexes
- Des différents secteurs de développement du territoire
- Des différents groupes de travail et commissions du CDPL.

Dans ce cadre a été examiné et validé, après ajustements, un projet de règlement intérieur du comité unique de programmation. Transmis aux services de la région et de l'agglomération, et de la CCBBO pour avis et ajustements, il n'a fait l'objet d'aucune réponse à ce jour.

La commission est co-animée par 2 membres, dont l'un a fait partie pendant plusieurs années du GAL et a participé à l'étude des projets du précédent programme Leader 2009-2015.

Depuis la réunion d'installation officielle du Comité Unique de Programmation du 16 novembre 2015 en présence des élus de la Région et des 2 EPCI du territoire, ainsi que des représentants titulaires et suppléants du CDPL, la commission est en attente de la transmission des premiers dossiers pour commencer à travailler.

La commission CUP sera en effet désormais appelée à préparer le travail des représentants de la société civile siégeant au Comité afin de les aider à se constituer un avis personnel sur les dossiers présentés. Il est important, selon le Conseil Régional de Bretagne, que chacun puisse donner son avis et non celui d'un collectif.

Le CDPL souhaite, par ailleurs, que les objectifs de la 2ème période du contrat (2017-2020) soient discutés de manière suffisamment anticipée, pour permettre un réel dialogue entre les membres du cup

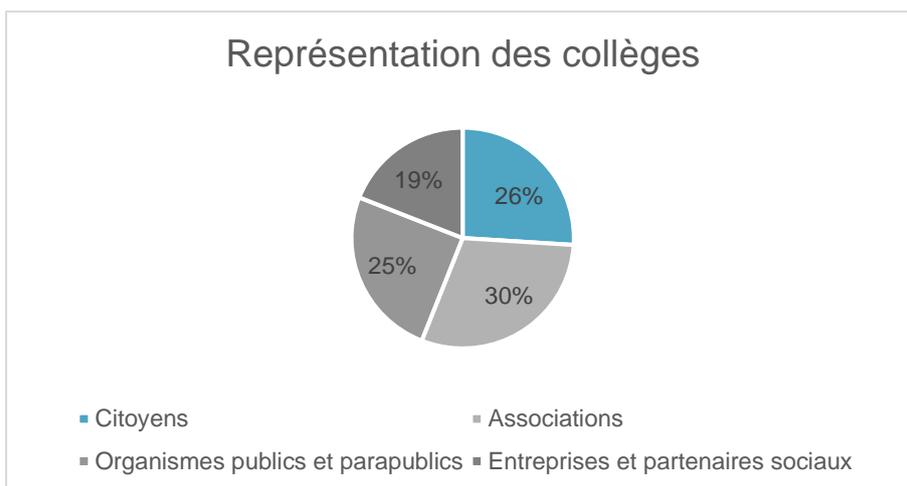
États financiers

Voir les comptes annuels de résultats en annexe

Le CDPL en chiffres

Les adhérents

- **80** membres répartis dans les différents collèges comme suit :



- Le Conseil d'administration : **25** administrateurs
- Le bureau : **6** membres dont 3 hommes et 3 femmes
- **8** groupes de travail

- Communication	4 adhérentes	plusieurs réunions de travail, avec et sans l'agence de communication
- Comité Unique de Programmation	18 adhérents	5 réunions
- Démocratie citoyenne	15 adhérents	9 réunions
- Economie Verte	25 adhérents	7 réunions
- Innovation Sociale et Numérique	9 adhérents	1 invité 12 réunions
- Maritimité	14 adhérents	2 invités 7 réunions
- SCOT PLH	15 adhérents	10 réunions
- Mobilité -Accessibilité	4 adhérents	14 enseignants et étudiants 4 responsables de service 9 réunions 3 élus

- 8 événementiels ouverts au public
 - **3 Mardis du CDPL** (présentation des acteurs du territoire sur un thème donné)

A Ploemeur, le 20 octobre, sur les outils de la transition avec Nature et Culture et Cohérence : 34 personnes présentes

A Lanester, le 17 novembre sur les acteurs de l'innovation numérique avec Défis et la Fondation UBS : 20 personnes présentes

A Lorient, le 15 décembre sur les acteurs de la Maritimité avec Lorient Grand Large, Team Jolokia et la SEM Keroman : 10 personnes présentes

- 2 **Cafés du CDPL** (présentation des membres et des actions du CDPL).

A Groix, 21 novembre, 20 personnes présentes

A Merlevenez, le 10 décembre, 20 personnes présentes

- 2 présentations de rapports du **Ceser**

“Energie, société, climat à l’horizon 2050, la Bretagne en transition”, le 30 novembre à Lorient, 30 personnes présentes.

“La stratégie maritime en Bretagne”, le 9 décembre à Lorient, 25 personnes présentes.

- Une conférence **Economie Verte**

Le 16 décembre à Lorient (cf, rubrique thématique) : 200 personnes présentes

- 2 **séminaires** pour les membres sur la Stratégie à adopter par le Conseil : 10 et 30 membres présents.

Contact

Conseil de développement du Pays de Lorient

1, rue Fulvy
56100 Lorient
contact@cdpl.bzh

Tél 02 97 76 72 028

Portable 07 84 15 59 96

www.cdpl.bzh

